Ville de Mèze

N° 83

ARRÊTE MUNICIPAL
STATIONNEMENT AUTORISE
POSE D'ABRIS BUS

Le Maire de la ville de MEZE,

VU, les articles L2212.2, L2213.1 à L2213.6 et L2215.5 du Code Général des collectivités territoriales,
VU, le code de la route et notamment les articles R.411.21.1, R.411.8 et R.417.6,

R417.10,

VU, l'instruction interministérielle modifiée sur la signalisation routière en date du 24.11.1967,
VU, le Code Pénal et notamment l'article R.610.5,

VU, la demande sollicitée par l'entreprise « JCDecaux », sise 210 rue Louis Ferdinand Herold à Montpellier, représentée par M. Martial Launay

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de d'autoriser l'entreprise « JCDecaux » à stationner sur différents lieux, en raison des travaux concernant le scellement et la pose de plusieurs abris bus,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires, afin de permettre le bon déroulement de ces opérations et d'éviter tout risque d'accident.

ARRÊTE :

Article 1 : L'entreprise « JC Decaux » est autorisée à stationner leurs véhicules de chantier du lundi 4 mars au dimanche 24 mars 2024, de 07h00 à 19h00 les voies et arrêts suivants :

Rue des Adieux, « arrêt cimetière »
Boulevard Ernest Massol
Face au n° °48 route de Pézenas, arrêt « Les Lions »

Article 2 : La signalisation nécessaire sera mise en place 72 heures avant minimum le début des travaux par l'entreprise « JCDecaux », sise 210 rue Louis Ferdinand Herold à Montpellier, représentée par M. Martial Launay pour permettre l'application de cette mesure.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 4 : Toute infraction au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Ville de Mèze

N° 83

Article 5 : M. le Directeur Général des Services, M. le Commandant de la Gendarmerie de MEZE, M. le Chef de la Police Municipale, M. le Directeur des Services Techniques, les agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

MEZE, le 29 février 2024.

Le Maire
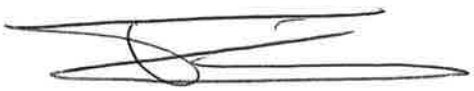
Thierry BAEZA.